Commune de

Formulaire d'annonce pour les installations solaires

Le droit fédéral prévoit que, dans les zones à bâtir et les zones agricoles, les installations solaires suffisamment adaptées aux toits (art. 32a al. 1 de l'ordonnance fédérale du 28 juin 2000 sur l'aménagement du territoire OAT) et/ou en façade (art. 32a^{bis} al. 1 et 2 OAT) ne nécessitent pas de permis de construire. De tels projets doivent simplement être annoncés à la commune (art. 87 al. 3 ReLATeC).

Pour déterminer si une installation solaire est dispensée ou soumise à une demande de permis de construire, il convient de se référer à la directive d'octobre 2015,

Les installations solaires prévues sur des biens culturels, dans des sites naturels d'importance cantonale ou nationale ainsi que les installations énumérées à l'art. 85 let. f du règlement d'exécution de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (ReLATeC) restent soumises à l'obligation de permis de construire (art. 18a al. 3 LAT). La liste des biens culturels d'importance cantonale ou nationale est énumérée à l'art. 32b OAT.

Les projets d'installations solaires soumis à une demande de permis de construire doivent suivre la procédure simplifiée (art. 85 al. 1 let. f ReLATeC). Voir les documents à joindre à la demande selon le guide de constructions de février 2022.

Le présent formulaire doit être transmis à la commune **30 jours** avant le début des travaux (art. 87 al. 3 ReLATeC).

Description du projet

1 Renseignements généraux

1.1 Localisation du projet

Commune				District	
Secteur				Coordonnée y (Est)	
Rue		N°		Coordonnée x (Nord)	
NPA		Localité		N° immeuble (parcelle)	

1.2 Requérant(e)

Nom ou Raison sociale				Profession	
Prénom				Téléphone	
Rue		N°		Portable	
NPA		Localité		E-mail	

1.3 Propriétaire(s) du fonds

Nom ou Raison sociale				Prénom	
Rue		N°		Téléphone	
NPA		Localité		E-mail	

1.4 Auteur(e) du projet

Nom ou Raison sociale				Téléphone	
Prénom				Portable	
Rue		N°		Fax	
NPA		Localité		E-mail	

2 Installation

2.1 Type de zone

☐ En zone à bâtir Type de zone

☐ En zone agricole

2.2 Nature des travaux

☐ Nouvelle installation ☐ Extension d'une installation existante

☐ Remplacement d'une installation existante

2.3 Capteurs solaires

☐ Thermiques ☐ Intégrés en toiture ☐ Rapportés en toiture

☐ Intégrés en façade ☐ Rapportés en façade

☐ Collecteurs plans ☐ Collecteurs tubes Fabriquant et type

☐ Vitrés ☐ Non vitrés Surface (m^2)

Destination ☐ Pour eau chaude ☐ Pour chauffage ☐ Pour piscines

☐ Photovoltaïques ☐ Intégrés en toiture ☐ Rapportés en toiture ☐ Avec batterie de stockage

☐ Intégrés en façade ☐ Rapportés en façade

Puissance totale kW Fabriquant et type

Production prévue kWh/an Surface (m^2)

2.4 Coûts totaux des travaux

3 Date de début des travaux

4 Signatures

Le respect des prescriptions selon l'art. 32a al. 1 OAT et/ou l'art. 32a^{bis} al. 1 et 2 OAT est validé par la signature

Lieu, date le

Signatures

Requérant(e) Auteur(e) du projet Propriétaire(s) du fonds

5 Documents à joindre à l'annonce:

- Plan de situation à l'échelle 1:500 ou 1:1000
- Vue en plan de l'installation solaire (plans, schémas, photos)
- Vue en coupe et en façade (plans, schémas, photos)